



OBJET DU MARCHÉ
REPLACEMENT DES CONSOLES ET ROUES DE LA TRIBUNE DE
L'ESPACE CULTUREL BEAUMARCHAIS - MAROMME

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

MARCHE DE FOURNITURE

MODE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE

Suivant articles L1111-3 ; L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

Maître d'Ouvrage
MAIRIE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

I- DISPOSITIONS GENERALES**1- Objet de la consultation**

La tribune télescopique de l'espace culturel Beaumarchais (âgée d'une vingtaine d'années) présente depuis près d'un an et demi des dysfonctionnements lors des opérations d'ouverture/fermeture, en moyenne, on peut estimer à trois ouvertures-fermetures de la tribune chaque semaine.

Les problèmes rencontrés sont dus à la détérioration des roues (720) supportant la structure. Outre les dégâts sur le parquet rénové quelques mois avant l'apparition du phénomène, l'équipement se désaxe lors de sa translation, demande de plus en plus de temps de manipulation (d'1h auparavant à 1 à 2h désormais) et devient dangereux (problèmes de stabilité).

Le présent marché a pour objet la fourniture et pose des consoles et roues de la tribune de l'espace culturel Beaumarchais – Maromme.

2- Lieu d'exécution

Le marché public sera exécuté dans la ville de Maromme à l'adresse suivante : 13 Rue de la République, 76150 Maromme

3- Mode de passation

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique.

4- Forme du contrat

Il s'agit d'un marché public ordinaire

5- Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont :

- Le présent acte d'engagement
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières – Règlement de la consultation
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- L'attestation de visite obligatoire

II- IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation, adresse, téléphone de la collectivité :

VILLE DE MAROMME
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
BP 1095 76153 MAROMME Cedex
Téléphone : 02.32.82.22.00

1- Désignation du signataire du marché

Monsieur le Maire de la ville de MAROMME ayant reçu l'autorisation de signer ce marché par délibération du Conseil Municipal du 12 octobre 2020 visée et rendue exécutoire par les services préfectoraux le 16 octobre 2020.

2- Comptable assignataire

Monsieur le Receveur de la Ville de MAROMME.

3- Autres intervenants dans le marché

Aucun autre intervenant dans le marché à part le maître d'ouvrage et le titulaire.

III- IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT**1- Engagement du candidat**

Je soussigné* :

- Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise* :

.....

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières- Règlement de la consultation et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) regroupant l'ensemble des clauses à caractère technique régissant ce marché
- Et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R 2143-3 à R 2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations en respectant les caractéristiques et spécifications techniques énumérées dans le C.C.T.P, dans les conditions ci-après définies.

2- Informations concernant le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire* :

.....

Tel. * : E-mail*

Agissant pour mon propre compte.

Agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la société :*

.....

Agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la personne publique :*

.....

Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du(Joindre DC1*)

Groupement solidaire

Groupement conjoint

Mandataire solidaire

Mandataire non solidaire

N° de SIRET*

N°A.P. E*

**Mention obligatoire*

3- Obligations et responsabilité du titulaire

La mission est exécutée sous l'entière responsabilité du cocontractant, qui doit se conformer à la réglementation en vigueur.

Il est tenu pour responsable des dommages directs matériels, incorporels et corporels consécutifs lors des prestations, s'il est établi un lien de causalité entre le préjudice allégué et une faute ou négligence de sa part ou de ses sous-traitants.

Le cocontractant est soumis à une obligation de résultat au titre du présent marché. En conséquence, il est tenu de fournir le résultat promis et est responsable du respect du délais d'exécution du marché.

Le cocontractant est tenu de rendre compte immédiatement de toute difficulté rencontrée pendant l'exécution des prestations. En cas de difficultés rencontrées, il s'engage à mettre en œuvre tout dispositif susceptible de contourner la difficulté.

4- Les obligations du pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur s'engage à payer le prix après service fait et à assurer au prestataire toutes facilités pour permettre au titulaire l'exécution des prestations.

IV- PRIX

1- Nature et forme du prix

- Nature du prix

Les prix sont réputés fermes et définitifs.

- Forme du prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, les frais afférents à l'application de l'article 18.2 du CCAG.F-C-S 2021, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Le titulaire s'engage à établir son prix en toute connaissance de cause.

2- Décomposition du prix

Les prix du marché sont établis hors T.V.A. La T.V.A. applicable est celle en vigueur à l'époque du fait générateur. Les prix du marché ainsi définis sont réputés établis aux conditions économiques en vigueur au mois Mo. Le cocontractant établit le montant du marché en budget hors taxe (HT) et budget toutes taxes comprises (TTC).

3- Variantes et options

Les variantes sont autorisées mais leur mise en œuvre doit absolument permettre la réalisation de la mission conforme à celle que demande le dossier de consultation : Remplacement des consoles et roues de la tribune de l'ECB – Maromme.

Le titulaire s'engage de présenter une Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour son offre de base mais aussi pour chaque variante.

Le titulaire s'engage de présenter un acte d'engagement pour chaque variante et sa DPGF.

Le tableau ci-dessous est commun à toutes les offres, à remplir obligatoirement*.

Chiffrage	Unité	Quantité	Prix Unitaire € HT	Prix Total € HT
Remplacement des consoles et roues Fourniture-Pose et installation incluses				
PSE révision biannuelle de la tribune				
PSE remise en état du verrouillage du premier rang				
			Montant HT	
			TVA (taux.....%)	
			Montant TTC	

MON OFFRE ME LIE pour la durée de la validité des offres indiquée dans le règlement de la consultation, soit **120 jours**.

V- DUREE ET EXECUTION DE LA PRESTATION

1- Durée

La durée d'exécution du marché public est de 3mois et demi à compter de La date de notification du marché public soit du 01 mai 2023 au 15 août 2023.

2- Notification du marché

Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement certifiée conforme et visée. La date de notification est la date du récépissé. Le marché prend effet à cette date.

Le marché s'exécute dès sa notification.

3- Pénalités

Hors cas de force majeure ou faute de l'administration, en cas de retard de son fait, le titulaire encourt une pénalité conformément à l'article 14 du CCAG-FCS 2021

VI- PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire.

JE DEMANDE que la ville de Maromme règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du Titulaire :

.....

Compte à créditer –

Numéro :

Code Banque :

Code guichet :

Clé :

de la Banque / C.C.P. / Trésor Public :

VII- AVANCE/ACOMPTES

- **Avance**
Le candidat renonce au bénéfice de l'avance
- **Acomptes**
Il n'y aura pas de règlement des comptes par acomptes

VIII- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L2141-1 à L2141-6, Article R. 2143-3, Article R3123-16 du code de la commande publique et pour tout autre motif d'exclusion prévu par le même code, relatif aux marchés publics.

Je déclare sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 2141-4 du code de la commande publique, Article L. 2242-1, Article L1132-1, Article L8211-1 et suivants du code du travail sur le travail illégal.

Je déclare sur l'honneur que je / la société pour laquelle j'interviens, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles Article L8221-1, Article L8221-3, Article L8221-5, et Article L8241-1 du code du travail.

IX- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature et offre, doit comprendre les pièces suivantes par ordre décroissante :

Pièces contractuelles :

- **L'acte d'engagement** dument complété et signé / **La DPGF** dument complétée
- **L'attestation de visite obligatoire** dument complétée et signée
- **Le CCAP-RC paraphé** et signé
- **Le CCTP** paraphé et signé

Autres documents obligatoires :

- Le D.U.M.E téléchargeable sur internet ou les imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018)
- Mémoire technique (Présentation de l'entreprise, moyens techniques, humains et économiques, références significatives sur les prestations similaires, modalité de mise en œuvre du présent marché, respect des délais)
- Etude de structure - plans détaillés et note de calculs
- Attestation sur l'honneur conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Attestation URSSAF
- Attestation fiscale et sociale
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait Kbis
- RIB ou RIP

X- SIGNATURE

Fait en un seul original,

A

A Maromme

Le

Le

L'Opérateur Economique,

Le Pouvoir Adjudicateur

XI- NOTIFICATION**En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A.....le.....

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale, daté et signé par le titulaire.

En cas de notification par voie électronique :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A.....le.....

Signature du titulaire

XII- NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

.....

.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

.....

3 La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

.....

Et devant être exécutée par

En qualité de : Membre d'un groupement d'entreprise Titulaire du marché

A , le
Signature